

Alumni de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Assemblée générale 2016 Jeudi 26 mai 2016 à 18h45

Aula de la faculté de droit

(Avenue du 1er Mars 26)

Ordre du jour:

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2015
- Allocution de M. Christoph Müller,
 Doyen de la Faculté de droit
- Rapport de Mme Colette Rossat-Favre, Présidente UniNExt
- Rapport de Mme Sabrina Burgat, Trésorière UniNExt
- 5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes
- Élection du comité UniNExt pour la période 2016-2019
- Prix UniNExt 2015. Présentation par Mme Federica Steffanini de son mémoire de master, L'interdiction des discriminations au sens de l'art. 8 al. 2 Cst. et sa mise en oeuvre législative
- 8. Divers



Du neuf dans le droit de la famille ?

Mme Suzette Sandoz, Prof. hon. à l'Université de Lausanne et a. Conseillère nationale

M. Thomas Geiser, Dr h.c., Professeur à l'Université de St-Gall

La conférence sera suivie d'un apéritif et d'un repas au bord du lac, au Café des Amis, dès 20h30. Prix: 30.- par personne; ce montant sera encaissé sur place.

Inscription jusqu'au 9 mai 2016

par courrier au moyen du talon annexé, par mail auprès du secrétariat UniNExt (viviane.perratone@unine.ch) ou online sur le site UniNExt (www.alumnine-droit.ch).



Alumni de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Assemblée générale 2016 Jeudi 26 mai 2016 à 18h45

Du neuf dans le droit de la famille ?

Promesse de débats houleux ou d'eaux calmes ? A l'image de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel -qui abrite à la fois le Tribunal de première instance et l'Etat civil-le droit de la famille est sur le point d'être modernisé. Pour débattre des réformes à venir (formes de vie commune, questions financières et successorales, droit de l'enfant), UniNExt a convié deux experts en la matière :

Mme Suzette Sandoz, Prof. hon. à l'Université de Lausanne et a. Conseillère nationale

M. Thomas Geiser, Dr h.c., Professeur à l'Université de St-Gall

UniNExt se réjouit de leur donner la parole à l'issue de l'Assemblée générale, vers 19h30



La conférence sera suivie d'un apéritif et d'un repas au bord du lac, au Café des Amis, dès 20h30. Prix: 30.- par personne; ce montant sera encaissé sur place.

Inscription jusqu'au 9 mai 2016

par courrier au moyen du talon annexé, par mail auprès du secrétariat UniNExt (viviane.perratone@unine.ch) ou online sur le site UniNExt (www.alumnine-droit.ch).